

Si vous ne pouvez relayer l'information ayez au moins pitié de vos enfants et des enfants de vos amis.

A L'ATTENTION DES DEPUTES SUR LES RAVAGES OCCASIONNES PAR LES VACCINS

Nous, citoyens français, apportons aux Députés

L'information à laquelle nous n'avons pas droit !

En votre âme et conscience

Mesdames les Députés.

Messieurs les Sénateurs,

Je vous adresse des informations importantes.

Je ne suis mandatée par personne. Je suis allée à mes frais à Casablanca soutenir la famille du petit Achraf. Je ne fais partie d'aucune ligue ni d'aucune secte. Je suis seulement l'auteur du *Dossier Noir du vaccin contre l'hépatite B* et j'en ai assez des mensonges et des manipulations.

Pourquoi Casablanca ? Parce qu'en ce moment s'y déroule un procès qui fait extrêmement peur à l'industrie pharmaceutique concernant le vaccin contre l'hépatite B. Il s'agit d'un enfant, un beau petit (voir les photos en PJ), sans aucun antécédent personnel ni familial, vacciné à 19 mois le 4 février 2000 par Engérix B (Smithkline Beecham, aujourd'hui Glaxo), sans autre raison que le respect du calendrier vaccinal (sa mère n'était pas porteuse du virus HB pendant sa grossesse. Elle ne l'est pas davantage aujourd'hui où elle attend un autre enfant). Le 6 février, soit 48 heures après, pendant lesquelles l'enfant n'a cessé de se plaindre et de pleurer, c'est la descente aux enfers : « Il souffre. On le croirait rongé de l'intérieur ». Le premier médecin consulté établit une relation avec le vaccin. *Tous les autres ensuite confirmeront*. En attendant le petit (Achraf DIWANE) sombre dans un coma qui dure 3 mois. On le met sous respiration artificielle. Ses bras, ses mains s'atrophient, se recroquevillent, se retournent. Quand il sort du coma, il est tétraplégique, avec une incapacité reconnue de 100%. C'est à peine s'il peut émettre des gémissements à peine audibles. Le cerveau est gravement lésé, le système périphérique aussi : leuco-encéphalopathie télencéphalique séquellaire, polyradiculonévrite, gliose profonde bilatérale, atrophie cortico-sous-corticale fronto-temporale bilatérale, épilepsie. Il a tout. Je l'ai vu. C'est un enfant TOTALEMENT DETRUIT. J'ai vu, jadis, des individus atteints de lèpre. Cela m'avait impressionnée. Mais ce n'est rien en comparaison de l'état de cet enfant. Il a 7 ans aujourd'hui, un corps squelettique, disloqué, qui a cependant grandi sans atteindre une taille normale pour son âge, des mains inertes recourbées au-dessus d'un poignet minuscule (donc pas dans le prolongement du bras), des pieds qui pendent sans plus aucune innervation. Souffrance cérébrale signalée dans les expertises. Pas de parole. Déglutition presque impossible. Dents dans un état épouvantable. On les voit d'autant mieux que la bouche reste en permanence crispée, grande ouverte, et tendue au maximum des muscles maxillaires. Des yeux dilatés. Il semble reconnaître ses parents et ceux qui le soignent mais donne l'impression d'avoir peur des autres. Au point de dégradation où il est, je ne vois pas ce qu'on pourrait faire pour le sortir de là. On parle de trachéotomie et de gastrotomie pour le faire survivre. Pour l'instant les parents n'en veulent pas. Ils rêvent d'une amélioration grâce à des soins qui seraient dispensés par des équipes très spécialisées, mais ils n'ont pas (et de loin !) les moyens de payer. Je n'ai jamais vu un être humain dans un état pareil, pas même un animal.

Toutes les expertises concluent au lien de causalité entre la maladie (un syndrome de Guillain Barré, maladie démyélinisante) et la vaccination. C'est ce qui a entraîné *la condamnation du laboratoire le 7 novembre 2005*. L'appel devait être jugé le 23 janvier 2006. *L'audience a été reportée au 20 mars 2006*. Les laboratoires ont peur, car ce cas-là infirme toute leur stratégie de vaccination des nourrissons censés ne courir aucun risque.

Depuis cette date, on assiste à toutes les manipulations possibles de la part des firmes et de leurs alliés : Un *conclave de pédiatres* réuni, comme par hasard, à Casablanca le 9 janvier 2006 (si ma mémoire est bonne),

faisant intervenir le Professeur SIEGRIST (la vedette du conclave) venue exprès de Genève où elle occupe la chaire de vaccinologie à l'Université pour le compte de la Fondation Mérieux (Pasteur-Mérieux, autre fabricant des vaccins contre l'hépatite B (groupe Sanofi-Aventis). Elle a aussi fondé et dirige toujours avec les finances de la Fondation INFOVAC Suisse, une banque d'informations sur l'utilité des vaccins. Comme conflit d'intérêt, on ne peut pas faire mieux. Deuxième participant à ce conclave, venu avec Mme Siegrist : le docteur Emmanuel GRIMPEL qui a été expert auprès de l'AFSSAPS et a fait partie des groupes de travail sur les médicaments anti-infectieux et l'antibiothérapie en pratique courante. Il a été également expert pour la Commission d'AMM de certains médicaments. Il n'a jamais déclaré ses liens d'intérêt, à ce jour du moins. Troisième participant : le docteur Dominique GENDREL, venu aussi avec Mme Siegrist. Il est beaucoup intervenu en Afrique. Sans doute a-t-il beaucoup vacciné, mais je n'ai pas d'informations sur lui.

Ce conclave n'a pas eu lieu aux Seychelles, mais à Casablanca, à l'improviste, une dizaine de jours avant l'appel. Aucun invité d'avis contraire. Aucun débat.

Répétition exacte de la *Conférence de Consensus* tenue à l'hôpital Bichat les 10 et 11 septembre 2003, une dizaine de jours avant la Cour de Cassation (pour faire pression sur les juges ?) Cette fois-là aussi cette conférence avait été réunie hors les règles qui président à ce type de réunion. Aucun expert réservé sur ce vaccin n'avait été invité. Donc aucun débat contradictoire. L'objectif poursuivi a été atteint : les deux jugements rendus le 2 mai 2001 par la cour d'appel de Versailles, favorables aux victimes, ont été cassés le 23 septembre suivant. On attend, depuis, que la Cour d'appel de Paris se prononce à son tour. Dans toutes ces affaires, on attend beaucoup !

Le 21 janvier dernier a été une journée consacrée aux hépatites. Je n'y vois aucun inconvénient, mais est-ce par hasard ? Et a-t-on donné la parole à ceux qui dénoncent la dangerosité de ce vaccin ? Enfin j'ai cru comprendre que les responsables des secteurs *maladies infectieuses* dans les CHU (qui fonctionnent avec les crédits des fabricants de vaccins) étaient sollicités pour des interventions grand public depuis 2 ou 3 semaines.

Le conclave de Casablanca a fait chou blanc. J'ai pu mesurer *de visu* le scepticisme des Marocains vis-à-vis de gens qui viennent de l'étranger (l'OMS ne les impressionne pas du tout !) et qu'ils ont parfaitement identifiés comme des manipulateurs. La population est entièrement soudée autour de la famille du petit garçon : le lien de causalité est tellement évident ! La presse est avide d'informations. Ce n'est pas comme en France ! Mais il n'y a pas d'industrie pharmaceutique au Maroc. Sauf si les laboratoires arrivent (ce qui est toujours possible avec eux) à étendre leur influence ou leur corruption aux tribunaux, ce qui est loin d'être acquis en ce cas, ils seront condamnés car les preuves sont solidement étayées. Et la population marocaine sera fière d'avoir aidé à faire la vérité, à faire cesser le *caractère obligatoire* de cette vaccination dans des populations d'enfants pauvres, de familles souvent analphabètes et donc des proies faciles. Les journalistes que j'ai rencontrés m'ont assuré qu'il y avait beaucoup *d'autres cas au Maroc*, et dans d'autres pays arabes, mais comme en France (et sans doute plus encore), peu de familles portent plainte, pour des raisons que je n'ai pas besoin d'énumérer. Et pourtant les neurologues considèrent qu'en général seules les populations caucasiennes (blanches, celles de l'occident) sont vraiment sensibles sur le plan neurologique ! Que serait-ce si les autres l'étaient !

L'erreur est pardonnaable mais le mensonge est insupportable surtout quand il sert à couvrir des *pratiques criminelles*. Cette mauvaise fois se manifeste à tout propos, dernièrement dans la demande d'annulation, par Aventis-Pasteur et Glaxo, *soudés par la peur*, devant la Chambre de l'accusation du TGI de Paris, actuellement en cours d'examen, de toutes les expertises qui ne leur plaisent pas. Personne n'a le droit de penser autrement qu'eux : discrédit porté au Dr Hernan et à son étude sur les SEP post-vaccinales, silence imposé aux autres, repréailles effarantes contre le Dr Girard, procès intenté contre son avocate et la nôtre etc. Et que penser de leurs pressions sur le juge d'instruction ? Et de leurs ruses pour faire durer les procédures 10, voire 20 ans, dans *toutes les affaires de santé publique* ? Que penser aussi de ces pseudo-scientifiques qui affirment sans rire que les nourrissons sont une population à part, qui ne risque pas les maladies des adultes ? Si c'était vrai autrefois, ils nous auront fourni la preuve que ce n'est plus le cas aujourd'hui (Cf. démyélinisations, leucémies, diabète etc. en expansion continue chez les enfants sans qu'on ait fait la moindre étude *indépendante* sur les causes de cette expansion, malgré les demandes qui en ont été faites).

Quand on pense qu'on guérit sans aucune médication de l'hépatite B dans 90% des cas et qu'on en meurt rarement ! Que ce vaccin a fait beaucoup plus de victimes que la maladie elle-même n'en a fait dans le

même temps ! Mais il est facile de fausser les statistiques ou de les considérer comme non significatives parce qu'on n'a jamais cherché à recenser sérieusement les cas, et d'abandonner aux victimes la charge de la preuve tout en refusant à la justice les pièces compromettantes (les rapports périodiques de tolérance, entre autres) ! Mais il faut gagner beaucoup d'argent, et il faut que ça continue le plus longtemps possible.

J'ai honte pour mon pays. J'ai honte pour certains médecins, hélas trop nombreux. J'ai honte pour notre presse nationale et pour certains de ses journalistes qui sont parfaitement informés et désinforment systématiquement. Puisqu'ils font de l'information médicale grand public, quand les contraindra-t-on, eux aussi, à déclarer leurs conflits d'intérêts ? J'ai honte aussi pour certains de nos élus et pour ceux qui dirigent notre pays. Faudra-t-il donc que la vérité vienne de pays moins développés que le nôtre, simplement parce qu'ils n'ont pas à défendre une industrie qui n'est pas installée chez eux et qui peut se permettre n'importe quoi partout dans le monde ?

La vérité éclatera forcément, mais combien faudra-t-il encore de petits Achraf pour y parvenir ?

J'espère que la Commission sénatoriale n'aboutira pas à un enterrement du problème. Vous vous rappelez le mot de Clémenceau ? J'espère, contre vents et marées, que vous ne vous ferez pas neutraliser, et je vous souhaite bon courage. La Commission endosse une lourde responsabilité.

Veuillez agréer, Messieurs les Sénateurs, l'expression de ma respectueuse considération.

Lucienne FOUCRAS

34 avenue Jean Perrot

Tél :fax : 04 76 00 10 60

Courriel : foucras.lucienne@neuf.fr

PS : Puis-je obtenir un avis de réception de ce courrier ?

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous envoie photos (avant et après la vaccination) du petit Achraf. Voir PJ.

J'envoie copie de ce courrier au REVAHB, principale association des victimes (2600 adhérents) et à quelques autres associations de victimes..